
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
autorisant le cumul du mandat de Directeur-Président et
du mandat de Directeur de département à la Haute Ecole
de la Ville de Liège**

Extrait

A.Gt. 20-07-2023

M.B. 10-01-2024

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2023, Monsieur Patrick ALEXANDRE est autorisé à cumuler le mandat de Directeur-Président et celui de Directeur de département à la Haute Ecole de la Ville de Liège.